

VILLE & NUMÉRIQUE

Veille stratégique - SYNTHÈSE POUR LES ÉLUS

- # La digitalisation de la ville : vitesse variable pour résultats inégaux
- # La ville servicielle : des bénéfices à consommer avec modération
- # Plateformes et collectivités : du duel au dialogue
- # La data, nouvel or noir : de belles promesses encore fragiles
- # Les usages numériques : toujours plus plébiscités, toujours plus exposés

Direction de la prospective
et du dialogue public

Septembre 2018

GRANDLYON
la métropole

La Métropole de Lyon est un pari sur l'avenir. Le pari de renforcer mutuellement les compétences d'un Conseil Général et d'une communauté urbaine, le pari de redéfinir les coopérations territoriales avec les communes et d'être plus efficacement aux côtés des habitants et des initiatives de la société civile afin de relever les défis qui s'imposent à toutes les grandes métropoles à travers le monde.

Face aux mutations économiques, à la croissance urbaine, aux tensions sociales, au changement climatique, notre responsabilité collective est d'orienter nos nouveaux moyens d'action vers un futur souhaitable. La réforme institutionnelle a été le fruit d'une dynamique de coopération et le point de départ d'un nouveau chapitre à écrire collectivement dans le cadre de débats démocratiques.

À l'approche des premières élections de la Métropole au suffrage universel direct en 2020, nous voulons inviter à prendre du recul, réfléchir sur les changements à l'œuvre et des espaces de choix qui s'ouvrent.

Nous avons donc demandé à la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) de formaliser des synthèses thématiques et les questionnements issus des travaux qu'elle a pu conduire ces dernières années. Conduites tout au long de l'année à la demande des élus et des directions de la Métropole, les études de la DPDP ont vocation à nourrir l'élaboration des cadres stratégiques et des projets. Elles mettent l'accent sur les dynamiques et les tensions qui travaillent la société métropolitaine ainsi que sur leurs implications pour l'action publique. À défaut d'être exhaustives, ces études, restent denses, riches : elles constituent un matériau unique pour la réflexion.

Il en résulte une collection de sept livrets synthétiques qui interrogent et parfois même bousculent les modèles en place. La posture des rédacteurs n'est pas prescriptive : c'est même tout le contraire ; pour chaque enseignement, ils ont tenté d'identifier un champ de choix possibles afin de créer les conditions d'une réflexion sur le fond.

Ces sept livrets constituent dès lors un outil précieux pour nous aider à penser un avenir dans lequel chaque échelle de territoire peut s'inscrire, chaque niveau de responsabilité agir, les élus municipaux et métropolitains travailler ensemble.

Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

David Kimelfeld, Président de la Métropole

Renaud George, Vice-président à la prospective

Les études internes citées sont accessibles sur Comète, les études publiques sur www.millenaire3.com.

Liste des livrets

Écologie territoriale

Action sociale & solidarité

Cohésion sociale

Insertion & emploi

Économie & innovation

Ville & Numérique

Âges de la vie

POURQUOI CE SUJET SE POSE ICI ET MAINTENANT ?

Depuis dix ans le Grand Lyon a fait de la digitalisation de différents secteurs de la ville (mobilité, énergie) un levier puissant de développement économique et d'amélioration de l'offre de services pour les habitants et les usagers. Alors que le bilan sociétal des expérimentations et des projets qui ont été déployés semble nuancé, de nouvelles problématiques prennent de l'importance : protection de la vie privée, égalité du citoyen devant le service public, pouvoir de décision des élus face aux algorithmes, vulnérabilité des citoyens face à la désinformation... Autant de questions qui concernent le pacte républicain et qui appellent un âge 2 de la ville intelligente.

La révolution numérique appliquée à l'urbain n'en finit pas de produire ses effets ! Progressivement, la fascination pour le high-tech laisse la place à une attention renouvelée aux usages numériques, du côté de l'offre comme de la demande.

L'âge 1 de la ville intelligente

Le numérique a profondément transformé la vie des citoyens et son expansion se poursuit. À la vision initiale d'une ville intelligente pilotant et optimisant ses flux, s'est superposée la vision d'une ville «servicielle» capable d'offrir une expérience personnalisée aux usagers, souvent en temps réel et sachant mieux tirer parti de la contribution de chacun (ce que l'on appelle la multitude).

D'une part, les technologies numériques (stockage, analyse des données, intelligence artificielle) ne cessent de se développer et ont constitué en quelques années un environnement technique et économique inédit. D'autre part, les collectivités locales ont fait «leurs

premières armes» en interne et avec des partenaires. Forte des succès ou déceptions de ses expériences passées, la Métropole de Lyon possède ainsi une connaissance des infrastructures et services numériques.

Les nouveaux défis de la ville intelligente

Aujourd'hui la question n'est plus de savoir s'il faut s'inscrire dans une stratégie de ville intelligente (c'est déjà fait), ou comment procéder avec les grands acteurs privés du numérique qui participent à une «ubérisation» des métiers et des services (les différentes stratégies partenariales sont connues). Il s'agit plutôt de définir le rôle de l'acteur public vis-à-vis des nouveaux enjeux posés par le numérique : les offres privées qui concurrencent les services publics, l'égalité d'accès des citoyens, la protection des données, l'implication des habitants, etc. Autrement dit, face à ces défis, quelle sera la véritable «valeur» que la collectivité pourra apporter à ses usagers et ses citoyens ?

1 - LA DIGITALISATION DES SECTEURS DE LA VILLE : VITESSE VARIABLE POUR RÉSULTATS INÉGAUX

Le numérique a inégalement transformé les services dans la ville. Doit-on craindre une ville intelligente à plusieurs vitesses ? Si les apports du numérique sont difficilement comparables d'un secteur à l'autre, cela interroge tout de même les priorités et les rythmes de l'action publique.

Les impacts du numérique ne sont pas homogènes

Les services numériques se sont imposés dans les usages quotidiens d'un grand nombre d'habitants. Leurs vitesses de déploiement diffèrent cependant selon les champs d'application, les populations et les territoires. En effet, certains sujets se prêtent plus au numérique que d'autres, par leur nature et par leur modèle économique (et donc leur attractivité pour le secteur privé).

Ainsi, de nouveaux services en temps réel, décloisonnés et personnalisés ont rapidement été développés dans la mobilité (Vélo'v, Optimod'Lyon). À l'inverse, d'autres secteurs à forte dimension humaine, comme les politiques sociales, ont été jusqu'alors moins perméables à la révolution numérique. Cette concentration sur certains secteurs (mobilité, énergie) a permis à la Métropole de Lyon de s'affirmer comme l'une des premières villes intelligentes européennes et de consolider une offre solide de services, mais elle a pu se faire au détriment de certains secteurs, publics ou territoires. Doit-on, dès lors, s'inquiéter d'une ville numérique à plusieurs vitesses ?

Prendre le temps en étant agile ?

De même, la transformation numérique, et en particulier sa vitesse de déploiement, n'est pas toujours une garantie de succès pour tout et pour tous. Des retours d'expériences viennent nuancer les bienfaits attendus de la ville intelligente : technologies jugées trop complexes (bâtiments connectés s'éloignant des usages) ou trop intrusives (panneaux publicitaires capables de projeter des annonces ciblées), etc. La Métropole se trouve ainsi face à une double nécessité de tirer les enseignements du passé pour s'assurer que les futurs services déployés répondent aux attentes des citoyens, et de suivre les rythmes d'innovation des acteurs privés –notamment les start-up– qui incitent à l'agilité et à aller toujours plus vite.



PAROLE D'EXPERT

« Prendre les services au sérieux signifie que les villes prêtent enfin attention à l'expérience vécue par les usagers. Il n'y a vraiment rien à regretter de l'ère des guichets », Daniel Kaplan



ACTUALITÉ

Selon une étude de l'OCDE, l'utilisation d'outils numériques par les élèves n'aide pas à l'apprentissage s'il n'est pas accompagné d'une pédagogie adaptée. Le Monde, 15-09-15



PAROLE D'EXPERT

« La ville, ce sont des urbanités, des aménités, un quotidien, des gens, de la proximité, des voisinages », Bruno Marzloff

25 000

locations par jour de Vélo'v (Met'Magazine)

90 %

des consommateurs affirment que le compteur Linky n'a pas changé leurs pratiques

6 MODÈLES DE VILLE

Parmi 6 modèles de ville proposés, la ville connectée est celle qui atteint le score d'adhésion le plus faible (Enquête Chronos & ObSoCo, 2017)

ESPACE DE CHOIX

- La Métropole doit-elle concentrer ses efforts sur quelques secteurs hyper-compétitifs pour créer un effet d'entraînement (mobilité, énergie) ou bien orienter ses efforts vers la transformation de secteurs considérés « en retard » (social, enfance) afin d'atteindre d'autres publics ?
- Comment peut-elle s'appuyer sur ses expériences passées pour concilier une demande d'agilité et de réactivité avec la nécessité de prendre le temps d'évaluer les solutions proposées ? Autrement dit, comment garder le rythme sans se précipiter ?

2 - LA VILLE SERVICIELLE : DES BÉNÉFICES À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

La personnalisation des services et leur ajustement en temps réel séduisent les usagers. Mais la généralisation de cette logique risque de remettre en cause la spécificité des services publics et le bon fonctionnement des services urbains.

Des services sur-mesure : une promesse individuelle...

La ville intelligente porte en elle une promesse pour l'utilisateur : celle de personnaliser son rapport à la ville. Plusieurs innovations ont ainsi permis de proposer des services urbains décloisonnés (la multimodalité qui est entrée dans les usages avec Optimod'Lyon), hybrides (la santé et l'habitat fusionnent pour offrir des logements évolutifs avec des services individualisés), et mutualisés (le succès des vélos partagés Vélo'v en témoigne). Ces évolutions ont en commun de mettre l'individu au cœur de l'offre de service. Les acteurs urbains changent alors leur manière de concevoir la ville : ils mobilisent le big data pour partir des attentes et modalités d'usage des habitants et adapter les services en conséquence. Mais cette logique servicielle permet-elle toujours de mieux répondre à nos besoins collectifs ? Pas si sûr...

...mais une menace collective ?

Le progrès de la personnalisation offre la capacité nouvelle d'individualiser les coûts d'accès aux services. Pouvant paraître plus « juste » pour certains (tarification à la distance parcourue dans les transports en commun), ce paiement interroge toutefois les concepts fondateurs d'égalité et de péréquation du service public. En somme, le bénéfice immédiat d'un usager n'est pas forcément l'intérêt du citoyen.

De même, pour certains publics, le numérique peut s'avérer une révolution violente et subie. La fracture numérique n'amplifie pas seulement un clivage générationnel, mais aussi des inégalités territoriales et sociales. Le foisonnement des offres de services, certes synonyme de valeur pour les acteurs économiques et de choix pour les consommateurs avertis, peut être vécu comme une perte de temps et de sens pour des usagers, qui ressentent le besoin d'être orientés.



PAROLE D'EXPERT

« Les failles ne sont pas toujours là où on les attend. Un homme ex-cadre qui a eu une secrétaire peut se retrouver, une fois à la retraite, moins à l'aise qu'une femme restée au foyer et qui utilise de longue date les outils numériques pour gérer la vie de la famille, tisser des sociabilités »,
Valérie Peugeot



PAROLE D'EXPERT

« Le pire risque de la ville intelligente serait de passer à côté de la puissance formidable que le numérique accorde à l'usager », Bruno Marzloff



ENQUÊTE

Les habitants de Lyon/Villeurbanne sont, plus que leurs voisins des autres communes, demandeurs de services dématérialisés, ce qui montre que les attentes varient d'un territoire à l'autre de la Métropole.

1,5 MILLION

de nouvelles applications numériques disponibles en 2017 sur les smartphones équipés d'Android Play Store.

12%

de la population âgée de 12 ans et plus n'utilise jamais internet, soit 7 millions de Français (Crédoc, 2017)

ESPACE DE CHOIX

- **Comment répondre à la demande croissante en services plus personnalisés tout en continuant à maintenir du collectif sur le territoire de la Métropole ?**
- **La collectivité doit-elle privilégier la multiplication de services sur-mesure, au risque d'ajouter à la confusion et d'effriter les mécanismes de solidarité et de financements, ou prôner la simplicité et l'universalité, au risque de proposer une offre parfois mal adaptée ?**

3 - PLATEFORMES ET COLLECTIVITÉS : DU DUEL AU DIALOGUE

Les plateformes numériques comme Airbnb, Uber ou Amazon rencontrent un succès inédit auprès des usagers. Cette ampleur bouleverse le fonctionnement des villes et fragilise la souveraineté des collectivités sur leurs politiques publiques.

Quand les plateformes (et leurs usagers) transforment la ville

Les plateformes numériques ont investi la ville avec de nouveaux services. Elles s'appuient sur de nouvelles façons de produire de la valeur comme la mise en relation des usagers entre eux ou la valorisation d'actifs sous-exploités (appartements vides, objets non utilisés).

Les pratiques qu'elles suscitent impactent profondément le fonctionnement des villes, souvent sans concertation préalable avec les collectivités. Par exemple, Waze reporte une partie du trafic automobile sur des voies n'étant pas destinées à accueillir de flux importants. Airbnb contribue à l'inflation du prix des logements. En remettant en cause la capacité des collectivités à réguler leur territoire, ces plateformes ont imposé un nouveau rapport de force.

Les collectivités tâtonnent sur la manière de se positionner

Passé le premier « choc », les collectivités apprennent à mesurer l'utilité ou le danger de ces nouveaux services et s'organisent pour choisir la stratégie la plus adaptée : rapport de force, cohabitation, tiers de confiance, collaboration. C'est en ce sens qu'Airbnb doit désormais collecter la taxe de séjour sur le territoire de la métropole de Lyon.

De nouvelles formes de partenariats font ainsi leur apparition : la Métropole de Lille a par exemple conclu un accord avec Waze, depuis 2017, afin d'échanger des données sur les travaux de voirie contre de l'information trafic en temps réel. Ce faisant, ces partenariats posent de nouvelles questions : comment s'assurer que la collectivité garde la souveraineté des politiques publiques ? Comment faire respecter certaines conditions à des acteurs multinationaux qui peuvent faire sans la puissance publique ? D'autant que les collectivités n'ont pas fini d'être bousculées dans leurs fondamentaux. Les plateformes proposent en effet toujours plus de services qui créent du collectif et du lien social : dans ce contexte, quel sera le rôle et la valeur de la Métropole demain ?



PAROLE D'EXPERT

« Contrairement à sa philosophie originelle, le web tend à se concentrer aujourd'hui autour de grands intermédiaires. Les Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon) sont les meilleurs exemples de ce phénomène du "winner takes all" », Sébastien Soriano



PAROLE D'EXPERT

« Les plateformes ont la capacité de "désintermédiaire" les acteurs traditionnels, c'est-à-dire de les dessaisir de leur lien avec leurs "clients". Toutes les filières traditionnelles doivent désormais compter avec l'irruption d'une ou plusieurs entreprises numériques », Stéphane Grumbach



EN PRATIQUE

Pour lutter contre l'ampleur du phénomène Airbnb, Barcelone a imposé un système de licence (il est très difficile d'en obtenir une dans le centre-ville) et de taxe de séjour, s'élevant à près de 3 € par nuitée à Barcelone, contre 83 centimes à Paris. 110 agents sont chargés de faire du porte-à-porte pour vérifier la légalité des annonces.

7

des 10 plus grandes capitalisations boursières mondiales sont des plateformes et géants du numérique en 2018 contre seulement 2 en 2010

80 %

de la trésorerie annuelle d'Amazon est investie dans l'expérience utilisateur (2015)

10 000

c'est le nombre approximatif d'offres de location Airbnb sur la ville de Lyon en mai 2017

9 MILLIONS

d'utilisateurs de Waze en France / 100 millions dans le monde

ESPACE DE CHOIX

- La Métropole doit-elle mettre en place de nouvelles collaborations avec des plateformes multinationales au risque de s'enfermer dans des liens de dépendance ou bien favoriser des alternatives locales qui ont un meilleur ancrage territorial au risque d'être déconnectée des usages réels ?
- Face à des plateformes qui empiètent toujours plus sur les « plates-bandes » des collectivités, comment la Métropole peut-elle maintenir sa relation historique de proximité avec ses habitants ?
- Jusqu'où la Métropole doit-elle s'investir dans la protection des données individuelles ?

4 - LA DATA, NOUVEL OR NOIR : DE BELLES PROMESSES ENCORE FRAGILES

Le big data (c'est-à-dire la collecte de données massifiées par le numérique) est porteur de nombreuses promesses, pour les entreprises comme pour les collectivités. Mais l'usage des data est techniquement difficile à mettre en place et ses résultats pour l'action publique restent encore incertains.

L'irrésistible attrait du big data ...

Matière première de la ville intelligente, la data a véhiculé de nombreuses promesses. Pour le citoyen, elle était un gage de plus grande transparence démocratique ; pour l'entreprise, elle ouvrait la voie à des nouveaux modèles économiques ; pour la collectivité, elle était un outil pour mieux rendre compte de la complexité des systèmes urbains.

Pour la Métropole, l'enjeu a rapidement été celui de produire des données de qualité. C'est en ce sens qu'elle a progressivement ouvert ses données et s'est dotée de nouvelles compétences et savoir-faire (expérimentation MUG sur la Modélisation Urbaine de Gerland, recrutement d'un *data scientist*.)

... implique des investissements considérables

De nouveaux outils de démocratie participative s'offrent aujourd'hui aux citoyens (civic tech), bien qu'ils n'aient pour l'heure pas été accompagnés d'une montée en puissance de l'engagement civique et politique. Les réussites de certaines start-ups encouragent la dynamique de création d'entreprises mais leur timide taux de survie –environ 10% au bout de cinq ans– tempèrent les promesses de développement économique.

La Métropole a trouvé dans sa politique de la donnée un levier non négligeable de négociation avec les autres acteurs de la ville, en discutant d'égal à égal avec des acteurs privés. Mais identifier et mettre à disposition des données représente un véritable investissement technique et financier, sans garantie de leur réutilisation. En outre, l'importance croissante des algorithmes interroge sur le rôle de la donnée dans la décision publique, surtout lorsque certaines d'entre elles sont peu fiables ou incomplètes. Aussi apparaît-il légitime de s'interroger sur la place d'une collectivité sur ce sujet complexe, souvent coûteux, parfois incertain bien que présenté comme crucial dans le futur de la ville intelligente.

**ÉTUDE DPDP**

La modélisation n'est qu'une représentation simplifiée, relative, incomplète et temporaire d'une partie du réel ou d'un phénomène. Ce n'est jamais ni le réel, ni le phénomène étudié mais bien la représentation qu'en a le modélisateur.

**PAROLE D'EXPERT**

« Décidément, on ne devrait jamais parler de "données", mais toujours d'"obtenues". La donnée est avant tout une construction ».

Bruno Latour

**EN PRATIQUE**

La Métropole de Lyon instaure un principe de « données d'intérêt général » qui oblige les acteurs publics et privés du territoire à lui mettre à disposition toutes données relatives à ses missions de services publics (bailleurs, entreprises en DSP), moyennant parfois des contreparties

90 %

des données dans le monde
ont été produites ces **2** dernières années

1 000

jeux de données métropolitaines
sont accessibles depuis la plateforme
Data Grand Lyon

ESPACE DE CHOIX

- **Dans un contexte de raréfaction des deniers publics, la Métropole doit-elle investir dans le développement du big data et de la modélisation urbaine pour développer son expertise face à celle des acteurs privés ou attendre que ces promesses fassent leur preuve sur d'autres territoires ?**
- **Entre l'efficacité des algorithmes, l'autorité des élus et le pouvoir d'agir des citoyens, quelle place donner au big data dans l'aide à la décision et l'action publique métropolitaine ?**

5 - LES USAGES NUMÉRIQUES : TOUJOURS PLUS PLÉBISCITÉS, TOUJOURS PLUS EXPOSÉS

Vie privée, *fake news*, dépendance... Face à la dénonciation des dangers du numérique, le citoyen attend des pouvoirs publics une forme d'accompagnement. La Métropole saura-t-elle faire de la proximité un atout pour répondre à ce besoin ?

La généralisation des usages numériques décuple leurs effets pervers ...

L'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est toujours plus précoce et les usages en ligne ne cessent de progresser (publications, stockages, paiements, etc.). Pourtant, une prise de conscience des dangers du numérique commence à émerger.

L'enjeu de la protection des données personnelles prend de l'ampleur, à l'heure où les géants d'Internet les captent et les revendent sans limites. Les termes d'« abus » et de « crise de confiance » sont avancés pour dénoncer la mise en péril de la vie privée. Les cadres juridiques européen (RGPD) et français tentent de s'adapter et appellent à la mise en place de dispositifs de « maîtrise des données ». Dans cette situation, la Métropole de Lyon affirme progressivement une posture de tiers de confiance entre les usagers et certains acteurs privés qui ont un usage vertueux des données personnelles.

Le numérique désigne en effet une réalité complexe, qui peut difficilement être comprise des citoyens sans des programmes d'éducation adaptés : apprentissage du codage, pédagogie de la donnée, sensibilisation aux algorithmes...

Plus encore, certains usages du numérique posent de nouveaux enjeux de sécurité voire de santé publique. *Fake news*, cyber-harcèlement, addiction aux écrans... les victimes restent souvent démunies face à ces nouveaux dangers.

... et dessine une nouvelle fracture numérique

Ces constats invitent à penser l'action numérique non seulement du côté de l'offre (nouveaux services, plateformes de données), mais aussi du côté de la demande, c'est-à-dire des usages. Car il devient clair que la nouvelle fracture numérique n'oppose plus « ceux qui ont » et « ceux qui n'ont pas » des appareils connectés, mais ceux qui savent en faire usage et ceux s'y perdent.

**EN PRATIQUE**

L'expérimentation MesInfos a montré que la Métropole était légitime pour agir comme tiers de confiance entre usagers et entreprises afin de contribuer à la protection d'un certain nombre de données, détenues par des organisations du territoire comme la Maif, La Poste ou Enedis.

**ÉTUDE DDPD**

Bien que friands du numérique, les usagers comprennent peu comment les données sont créées et échangées, et comment s'y opposer : leur consentement se résume trop souvent à une acceptation résignée de longues conditions générales d'utilisation.

**PAROLE D'EXPERT**

« Si la peur d'un Big Brother était tournée vers la maîtrise du passé et la traçabilité des individus, les nouvelles peurs algorithmiques sont clairement liées à la maîtrise du futur et à leur utilisation prédictive »,

Olivier Ertzscheid

85 %

des Français se disent, en 2017, préoccupés par la protection de leurs données (Institut CSA).

14,9 %

des collégiens et **26,4%** des collégiennes sont victimes de cyberviolence (UPYC, 2015)

30 %

des Français ont confiance en les collectivités locales concernant la protection des données personnelles, contre **10%** pour les acteurs des réseaux sociaux

ESPACE DE CHOIX

- **La Métropole doit-elle se positionner sur la régulation des usages du numérique en jouant sur son lien de proximité aux habitants et sur l'éducation à la donnée, ou laisser cette fonction aux échelons supérieurs (national et européen) qui pèsent davantage face aux acteurs du numérique ?**
- **L'action sur la donnée personnelle doit-elle constituer une politique à part entière de la Métropole (plus visible mais moins transversale) ou se décliner dans chacune de ses politiques publiques (plus diffuse mais moins pointue) ?**

PRINCIPALES ÉTUDES MOBILISÉES

Le Grand Lyon, Métropole servicielle, Quelle transformation pour l'action publique ?

Ludovic Viévard, Émile Hooge, Julien Casals, Automne 2015 (127 pages)

L'étude est consacrée à la transformation de l'action publique de la Métropole de Lyon, dans son appréhension de la ville servicielle et numérique. Même si certaines analyses ne sont plus d'actualité –elles datent 2015–, elles ont la richesse de mêler des éléments généraux de contexte et des cas opérationnels locaux, en mobilisant des exemples de projets et des entretiens avec les directions de service. Plusieurs politiques publiques sont étudiées, dans leur stratégie, organisation mais aussi dans leurs rapports à l'usager et aux acteurs privés du territoire.

Plateformes numériques et territoires : Quels enjeux pour la collectivité ?

Boris Chabanel, Emile Hooge, Claire-Marine Javary, Octobre 2016 (63 pages)

Ce rapport fournit un portrait éclairant des plates-formes numériques. La première partie fait office de présentation : elle explique la montée en puissance de ces acteurs, en s'attardant sur les raisons économiques de leur quasi hégémonie. La seconde partie décortique leurs impacts controversés sur le développement des territoires. La dernière partie se focalise sur les relations des collectivités avec ces plateformes, en s'appuyant sur un grand nombre de cas d'études internationaux.

Mise en données du monde : imaginaires en équation, Gouverner par la donnée, entre transparence et résistance

Philippe Gargov, Margot Baldassi, Chloé Rotrou, Avril 2017 (54 pages)

L'approche culturelle de cette étude vient habilement compléter les récits techniques (extraction, utilisation) ou sociologiques (usages) de la data : en puisant dans la littérature et le cinéma, elle s'attarde sur les représentations et les imaginaires nourris par l'expansion des données. Une bonne manière de se placer du point de vue du citoyen et de l'habitant.

Politique des données urbaines : de l'open data au gouvernement des données

Thèse (Synthèse), Antoine Courmont, Mai 2017 (13 pages)

La synthèse de la thèse d'Antoine Courmont « Politiques des données urbaines : ce que l'open data fait au gouvernement urbain », réalisée en partenariat avec la Métropole de Lyon, explique comment les données relèvent d'une construction sociale et, avant d'être mises en circulation, d'une longue série d'épreuves, au résultat incertain.

ET AUSSI...**– La ville intelligente : modèles et finalités**

Ludovic Viévard, Octobre 2014 (38 pages)

**– Espaces publics communicants, Quelle stratégie d'éditorialisation ?
Restitution des ateliers de co-conception des scénarios d'usage**

Nova7, Octobre 2015 (45 pages)

– 11 infographies sur la ville intelligente

Possible Plausible, Ludovic Viévard, François Mayssal, 2016

– Big data et action publique, L'exemple de la police prédictive

Boris Chabanel, Mars 2016 (13 pages)

– Guichet numérique métropolitain, Étude auprès des habitants

Nova7, Septembre 2016 (53 pages)

– Données personnelles : enjeux, limites, perspectives, Synthèse

Hubert Guillaud, Marine Albarède, Manon Mollins, Octobre 2016 (26 pages)

**– Modélisation urbaine – Modélisation urbaine et simulation sociale,
une approche par les outils**

Sylvie Mauris Demourieux, Janvier 2017 (52 pages)

– Tendances prospectives – L'économie collaborative

Emile Hooge, Mars 2017 (16 pages)

**– Repenser la ville intelligente dans les quartiers prioritaires Métropole
lyonnaise : avancées et enjeux de la ville intelligente sur les territoires en
politique de la ville**

*Philippe Gargov, Margot Baldassi, Chloé Rotrou, Catherine Foret, Janvier 2018
(74 pages)*

– D'un monde de la donnée à l'autre - Entre appropriation et dépossession

Nicolas Nova, Mars 2018 (35 pages)

**– Réappropriation des données personnelles : la Métropole de Lyon s'engage
et expérimente**

Caroline Januel, Juin 2018 (35 pages)

Livret réalisé par la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) Septembre 2018

Conception graphique : Céline Olliver-Peyrin

Réalisation : Nathalie Joly

Élaboration des contenus :

Équipe DPDP accompagnée par Aurélien Boutaud, Lionel Gastine, Pierre Grosdemouge, Emile Hooge, Manon Loisel, Nicolas Rio, Ludovic Viévard, membres du réseau de veille prospective.

WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
LES ÉTUDES PUBLIQUES SUR

RETROUVEZ
LES ÉTUDES INTERNES SUR
comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE DE LYON
Direction de la prospective
et du dialogue public
20 rue du Lac - 69399 LYON CEDEX 03